Chantrigné

Un évènement à ne pas manquer à Chantrigné

Départ des Boucles de la Mayenne le samedi 3 juin 2017

Bulletin Municipal 2017

Mairie – 47, rue des Vallées – 53300 CHANTRIGNÉ
☎ 02.43.00.81.69
Email : mairie.chantrigne@wanadoo.fr
http://www.chantrigne.mairie53.fr/

Sommaire

LE MOT DU MAIRE	*Page 3*
EVENEMENTS 2016	*Page 4*
ETAT CIVIL 2016	*Page 5*
BUDGET 2016	*Pages 6, 7*
TRAVAUX –PROJETS - LOTISSEMENTS	*Pages 8, 9*
TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT 2017	*Page 10*
TARIFS SALLE DES LOISIRS 2017	*Page 11*
COMMERCES, ARTISANAT, SERVICES	*Page 12*
INFORMATIONS DIVERSES	*Pages 13, 14, 15*
PERMANENCES	*Page 16*
VIE COMMUNALE	*Page 17*
TEMPS ACTIVITES PERISCOLAIRES	*Page 18*
ACCUEIL DE LOISIRS	*Page 19*
BIBLIOTHEQUE	*Page 20*
ASSOCIATION DES 3 RIVIERES, CONCOURS DE BOULES	*Page 21*
CLUB DE L'AMITIE, US CHANTRIGNE SECTION COUNTRY	*Page 22*
US CHANTRIGNE SECTION FOOTBALL	*Page 23*
LE COMITE DES FETES	*Page 24*
BOUCLES DE LA MAYENNE	*Page 25*
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	*Pages 26, 27*
L'ESPERLUETTE DES VALLEES	*Pages 28,29*
EHPAD LA CHARMILLE	*Pages 30, 31*
SERVICE JEUNESSE INDI'JEUNES	*Page 32*
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BOCAGE MAYENNAIS	*Pages 33 à 38*
DON DU SANG	*Page 39*
CALENDRIER DES FETES 2017	*Page 40*

Le Mot du Maire

Au terme d'une année riche en événements tant communaux que nationaux, et au seuil de l'année nouvelle, le Maire et les Elus municipaux vous présentent leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2017.

Que 2017 vous apporte ce que vous souhaitez « de plus légitime » : la santé et le bonheur pour vous et toute votre famille.

Cette nouvelle année doit également être, dans ce contexte d'état d'urgence, la confirmation de l'engagement national pour la sécurité de nos concitoyens.

En effet, après la vive émotion suscitée par l'assassinat du père HAMEL dans l'église de campagne de St Etienne de Rouvray, nous devons rester vigilants car malheureusement ces événements sont liés à la déstabilisation de notre société mais aussi et surtout de celle des pays qui nous entourent.

Malgré cette fragilité, nous devons apprendre à vivre avec, garder confiance, conserver notre dynamisme en assurant un développement durable et harmonieux pour notre commune. La réforme territoriale et la baisse des dotations nous encouragent à mettre en œuvre une réelle concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire (Communauté de communes du Bocage Mayennais, Département et Région). Les constructions de Maison de Santé, dont celle d'Ambrières pour fin 2017, sont un bel exemple de ce projet de mutualisation.

Si nous devons penser la commune de demain, nous devons penser la commune d'aujourd'hui dans laquelle nous vivons. Cette préoccupation passe par une gestion rigoureuse qui doit nous préparer à l'avenir dans la sérénité, la faisabilité de tout nouveau projet en dépend.

Une nouvelle fois, je tiens à remercier le réseau associatif ainsi que l'équipe municipale pour leur collaboration à la réussite de ces projets et tout particulièrement le Comité des Fêtes pour l'accueil du départ des Boucles de la Mayenne le 3 juin 2017 à Chantrigné.

Ensemble, continuons dans ce même état d'esprit qui nous anime quotidiennement pour que, malgré un contexte incertain, nous puissions atteindre ce même objectif

« Dans la proximité, le bien vivre à Chantrigné ».

Permettez-moi de réitérer à chacun d'entre vous le vœu de belles réalisations et beaucoup de bonheur dans vos vies personnelles et professionnelles.

Françoise DUCHEMIN

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous inviter

à la **Cérémonie de Vœux** le :

Vendredi 13 janvier 2017 à la Salle des Loisirs.

Sainte Barbe

C'est toujours un réel plaisir d'accueillir les sapeurs-pompiers d'Ambrières qui sont venus cette année fêter la Sainte Barbe à Chantrigné (la précédente cérémonie à Chantrigné avait eu lieu en 2006).

Remise de médailles

Marianne du civisme

Au nom de la Municipalité de Chantrigné, nous sommes très honorés d'avoir reçu le 19/11/2016 lors du congrès des Maires à Gorron, la Marianne du civisme (*) représentant le symbole de la République « Liberté, Egalité, Fraternité ».
L'élan citoyen de nos électeurs face à leur devoir nous a permis de mettre en avant les valeurs de la démocratie et du respect de chacun.
Nous vous remercions pour cette distinction. Elle revient de plein droit à tous les votants de Chantrigné.

(*) La Marianne du civisme est décernée aux communes ayant obtenu le plus fort taux de participation. Pour Chantrigné : Catégorie des communes de 250 à 500 inscrits sur la liste électorale. Notre commune s'est distinguée par un taux de participation de 59,14% pour les élections Départementales et Régionales de 2015. Nous avions déjà obtenu cette Marianne du Civisme en 2007 concernant les élections Présidentielles et Législatives.

Fleurissement des villages

Remise du prix d'encouragement de l'année 2016 par le jury départemental du label « Paysages de la Mayenne. Chantrigné a été classée 7ème de sa catégorie.

Etat Civil

(du 1er décembre 2015 au 30 novembre 2016)

NAISSANCES

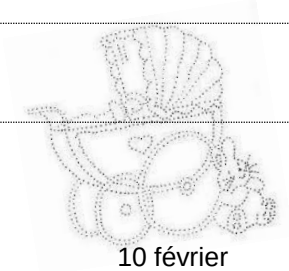

Kylie LECOMTE	17 rue de la Chapelle	10 février
Nao ROULAND	Le Val d'Iège	18 juin
Thaïssya LE MASLE	2 rue des Pierres Blanches	19 juin
Louise DEROUAULT	3 rue de la Bergerie	15 novembre

MARIAGES

Nadia AÏLEM et Sébastien DUMONTIER	12 mars
Sandrine COUASNON et Stéphane POUSSIER	16 avril

DECES

Andrée MARTEL	EHPAD La Charmille	31 décembre
Louis COLLET	EHPAD La Charmille	7 février
Marie-Thérèse HUBERT	EHPAD La Charmille	9 février
Andrée PERRET	15 rue de Landemaine	6 mars
Marie-Louise RAIMBAULT	EHPAD La Charmille	23 mars
Robert DAVID	La Haie de Vienne	18 mai
Cécile GAISNON	97 rue des Vallées	23 juin
Robert BRISARD	EHPAD La Charmille	10 août

Budget Primitif 2016

Prévisions budgétaires (Budget primitif) / *voir graphiques*

Sections de :	***Fonctionnement***	***Investissement***
Budget Général de la Commune	604 919.79 €	344 423.48 €
Service Eau	146 637.16 €	85 467.18 €
Service Assainissement	33 302.98 €	26 693.91 €

Parmi les principales dépenses du Budget Général:	
Intérêts emprunts	21 241.00 €
Capital emprunts Annuités	39 646.41 €
Parmi les principales recettes du Budget Général:	
Dotation de l'Etat	75 523.00 €
Impôts locaux	185 219.00 €
Montant de la dette en capital au 01/01/2016 :	
Budget Général	633 763.69 €
Service Eau	11 234.57 €
Service Assainissement	7 770.10 €
***Subventions** accordées en 2016 par la Commune*	
Club Amitié	200 €
Comité des Fêtes	600 €
Prévention routière	50 €
F.D.G.D.O.N.	140 €
S.P.A.	40 €
Ecole Publique (Sorties scolaires)	1 200 €
Ecole Publique (Zoo de la Flèche)	750 €
U.S.C. Football	1 000 €
Assoc Ecoles rurales du canton	1 104 €
Assoc Théâtre L'esperluette	342 €
A.F.N.	150 €
APE	250 €
Banque Alimentaire (Action sociale)	60 €
Charm'idées Ehpad Chantrigné (Action sociale)	170 €
EPI du Bocage (Action sociale)	210 €
Trait d'Union (Action sociale)	60 €

IMPÔTS LOCAUX	*Produit recouvré en 2015*	*Produit recouvré en 2016*	*Variation du produit*	*Taux 2015 Commune*	*Taux 2016 Commune*
Taxe Habitation	63 127 €	65 500	+ 3.76 %	**14.65**	**14.65**
Foncier Bâti	69 685 €	70 507	+ 1.18 %	**20.55**	**20.55**
Foncier non Bâti	48 754 €	49 212	+ 0.94 %	**41.67**	**41.67**
TOTAL	**181 566 €**	**185 219 €**	+ 2.01 %		

Les bases locatives ont été réévaluées par l'Etat de 1 %. La commune n'a pas modifié ses taux d'imposition pour l'année 2016. Le complément de variation du produit résulte principalement d'aménagements ou de nouvelles constructions.

Dépenses de Fonctionnement

Charges générales	95512.19
Charges du personnel*	226 300
Dépenses imprévues (réserves)	28 000
Virement vers l'investissement	176 083.00
Autres charges de gestion courante	57 783.60
Charges financières	21 241.00
	604919.79

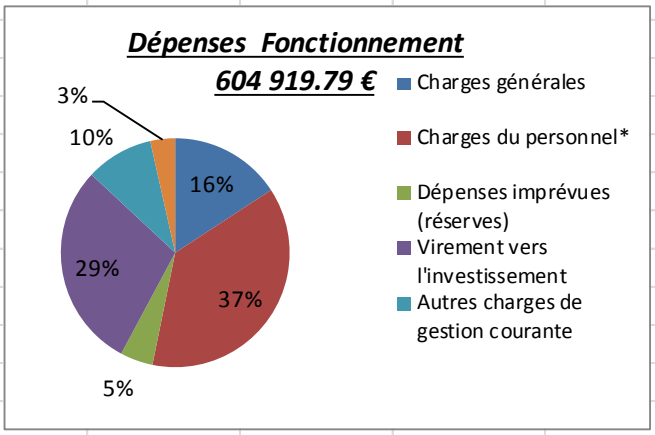

Recettes de Fonctionnement

Excédent 2015	158 736.79
Remboursement Salaires*	47 700
Produit des services et rembt	33 740
Impôts et taxes	190 860
Dotation Etat et subventions	153 883
Loc. salle et autres produits	20 000
	604919.79

** Les remboursement correspondent à la mise à disposition de personnel communal à d'autres services (Maison de retraite, Services Eau, Assainissement) et vient donc en déduction du chapitre de dépenses de personnel.*

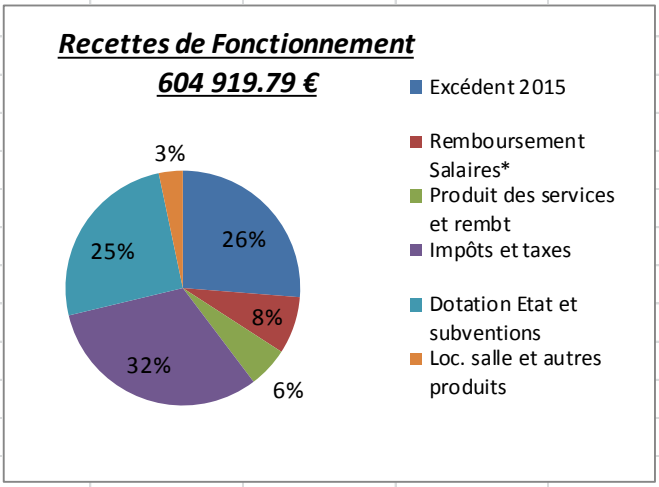

Dépenses d'Investissement

Deficit invest. reporté	141 629.18
Remboursement capital d'emprunt	39 646.41
Acquisition matériel, logiciels	11 000
Travaux bâtiments	54 539.00
Lotissement des lavandières	10 000
Travaux voirie Conteneurs OM	7 700
Divers et cautions	2 500
Réserves pour Travaux	9 000
Immeubles	68408.89
	344423.48

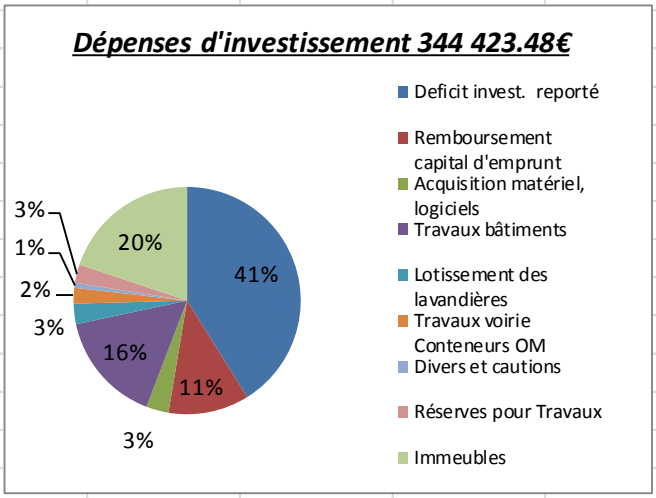

Recettes d'Investissement

Amortissements	958
Virement du fonctionnement	175 125.70
FCTVA	3 988
Excédent fonct capitalisé	145 556.21
Subventions	16 295.97
Divers et Cautions	2 500
	344423.48

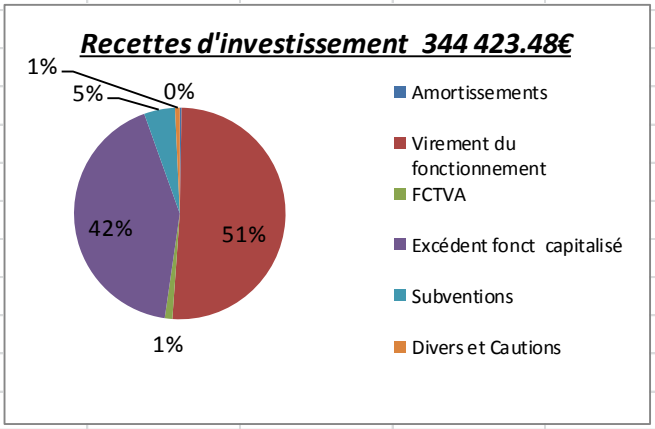

Terrain des Sports
Pose de filets pare-ballons en bordure du chemin rural et Réfection des toitures (tribune et Abri Plateau d'évolution) : 3620,00 € TTC.

Salle des Loisirs
Les travaux de remplacement des dalles de plafond ont été réalisés en janvier, ce qui a généré une amélioration de l'acoustique. Des travaux complémentaires ont également été effectués : remplacement des luminaires, installation et électrification d'une rampe d'éclairage. Coût des travaux : 15 460,45 €.
Remplacement du rideau de scène (mise aux normes classement non feu) : 1 633,20 € TTC.

Ecoles
Du fait de l'augmentation des effectifs en classe maternelle (30 élèves à la rentrée de septembre plus 4 rentrées attendues en février prochain), des travaux d'aménagement ont été nécessaires ainsi que l'acquisition de tables supplémentaires.

Acquisition de petits matériels et aménagements divers
Débroussailleuse (764,10 €), Réfrigérateur Salle des Institutrices (299,90 €), Chauffe-eau salle loisirs (1023 €), Chariot désherbeur (231 €), Ordinateur portable gestion activités TAP-Garderie (490 €), Eclairage tableau - Travaux Electricité – Chauffe-eau et tables pour l'école (2600 €).

Ordures ménagères – Tri sélectif
La participation de la commune pour l'aménagement des emplacements des conteneurs semi-enterrés et l'acquisition de 2 conteneurs de tri-sélectif s'est élevée à la somme de 8 274,65 €.

Acquisition immeuble
L'EHPAD de Chantrigné a vendu à la Commune l'immeuble de la boulangerie (logement, local commercial et terrain) pour le prix de 32 519,46 € (valeur vénale) auquel s'ajoutent les frais notariés.

Aménagement cimetière – 1ère tranche
Ces travaux seront réalisés en plusieurs tranches et sont inscrits dans le cadre de l'opération « argent de poche » (participation de jeunes de 16 à 18 ans, indemnisée 15€ la ½ journée).
Une première tranche a été réalisée en juillet avec la participation de 4 jeunes.
Coût des matériaux : 949,25 €.

C.C.A.S.
Suite à la loi NOTRe du 7 août 2015, les communes de moins de 1 500 hab. n'ont plus obligation de maintenir les Centres Communaux d'Action Sociale (budget annexe). Par délibération du 16 décembre 2015, le Conseil Municipal a décidé la dissolution du Centre communal d'action de Chantrigné et d'en exercer directement les compétences à partir du 1er janvier. L'action sociale est désormais intégrée dans le budget principal de la commune, au service d'action sociale. La commission communale a été maintenue à l'identique : le Maire, 5 Elus et 5 Membres désignés pour leurs compétences.

SCoT – PLUi (CCBM)
SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale (à l'échelle des 27 communes du Bocage Mayennais)
PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal (document d'urbanisme de référence de 27 communes du Bocage Mayennais).
Ces documents sont en cours d'élaboration après établissement du diagnostic du territoire identifiant ses atouts et contraintes dans tous les domaines : économie, équipements, agriculture, environnement, déplacements, habitat et patrimoine.

Lotissement des Pierres Blanches

- 1 Parcelle disponible (605m²) au prix de 16.50 € le m² (19.80 € TTC)

Lotissement « Les Lavandières »

- 19 parcelles disponibles au prix de 21.00 € le m^2 (25.20 € TTC). Voir plan ci-après.

Lotissement des Lavandières

Le prix du m² a été fixé à 21.00 € HT (25.20 € TTC).

Règlement du lotissement consultable en mairie.

<u>19 Parcelles disponibles à la vente</u> :

Lot 1 : 1 204 m²	**Lot 8 : 656 m²**	**Lot 15 : 563 m²**
Lot 2 : 834 m²	**Lot 9 : 626 m²**	**Lot 16 : 761 m²**
Lot 3 : 654 m²	**Lot 10 : 687 m²**	**Lot 17 : 783 m²**
Lot 4 : 675 m²	**Lot 11 : 1052 m²**	**Lot 18 : 730 m²**
Lot 5 :761 m²	**Lot 12 : 630 m²**	**Lot 19 : 501 m²**
Lot 6 : 565 m²	**Lot 13 : 477 m²**	
Lot 7 : 564 m²	**Lot 14 : 525 m²**	

Services Eau et Assainissement

Tarifs 2017

EAU				
Désignation	**2015**	**2016**	**2017**	**Variation 2017/2016**
Abonnement semestriel (payable d'avance)	**51.00 €**	**51.50 €**	**51.50 €**	**0 %**
Le m^3 (de 0 à 50 m^3) par semestre	**1.04 €**	**1.05 €**	**1.06 €**	**0.95 %**
Le m^3 (au-delà de 50 m^3) par semestre	**0.80 €**	**0.81 €**	**0.82 €**	**1.23 %**

ASSAINISSEMENT				
Désignation	**2015**	**2016**	**2017**	**Variation 2017/2016**
Abonnement semestriel (payable d'avance)	**33.40 €**	**33.70 €**	**33.70 €**	**0 %**
Le m^3 (de 0 à 50 m^3) par semestre	**0.66 €**	**0.67 €**	**0.68 €**	**1.49 %**
Le m^3 (au-delà de 50 m^3) par semestre	**0.50 €**	**0.51 €**	**0.52 €**	**1.96 %**
Forfait par personne et par semestre (foyer non raccordé au réseau d'eau)	**10.00 €**	**10.20 €**	**10.40 €**	**1.96 %**

Pour 2016, aux factures d'eau, s'ajoutent la taxe départementale de 0,2778 €/M3 et deux nouvelles taxes de l'Agence de l'eau entrées en application au 1er janvier 2008 : lutte contre la pollution de l'eau (le m^3 : 0,30 €) et modernisation des réseaux de collecte assainissement (le m^3 : 0.18 €).

Il est rappelé que les **factures, établies au 30 Avril et 31 Octobre de chaque année, comprennent deux parties** :

- L'**abonnement** qui est payable d'avance (donc **correspond au semestre à venir**)
- La **facturation au mètre cube consommé** (correspond à la **consommation de la période écoulée**)

Depuis Novembre 1999, conformément à la nouvelle réglementation, **tous les foyers raccordés au service assainissement reçoivent deux factures** : l'***une concernant le service d'eau***, la ***seconde concernant le service assainissement.***

Pour les abonnés qui le souhaitent, il est toujours possible de demander le règlement de ses factures Eau et Assainissement par prélèvement bancaire. S'adresser à la Mairie.

Il est fortement recommandé :
- De **PROTEGER** votre compteur d'eau (en cas de gel, le ***remplacement de celui-ci vous sera facturé***),
- De **CONTROLER** le débit sur votre compteur d'eau (Permet notamment de détecter d'éventuelles fuites d'eau après compteur. ***Consommation facturée à l'abonné***).

Pour mémoire, la facture d'eau d'un usager de 120 m^3 d'eau par an lui coûte :

	2011	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**
EAU	265.48 €	279.97 €	284.61 €	289.19 €	293.52 €	**293.54**
ASSAINISSEMENT	147.04 €	158.23 €	159.40 €	162.60 €	165.60 €	**166.20**

TRAVAUX

Le Conseil Municipal a validé l'adhésion à l'Agence Technique Départementale de l'Eau (1 980 €/an). Ce service a établi les diagnostics concernant le Périmètre de protection du captage ainsi que celui des Installations (Station de pompage et Château d'eau).

D'importants travaux de réhabilitation et de mise en sécurité vont être programmés et concernent principalement le Château d'eau. L'Agence départementale assistera la commune pour la maîtrise d'ouvrage.

Salle des Loisirs

Tarifs en vigueur au 1er Janvier 2017

TYPE D'OCCUPATION **G.S** (Grande salle) **P.S.** (Petite salle sans scène)		TARIFS pour HABITANTS de CHANTRIGNE 2015	2016	2017	HORS COMMUNE 2015	2016	2017
Vin d'Honneur		82.00	84.00	86.00	137.00	140.00	140.00
Réunion	*G.S.*	90.00	95.00	100.00	105.00	115.00	125.00
Réunion	*P.S.*	70.00	73.00	75.00	85.00	90.00	95.00
Buffet Campagnard	*G.S.*	170.00	175.00	180.00	265.00	270.00	275.00
Buffet Campagnard	*P.S.*	120.00	125.00	130.00	210.00	215.00	220.00
Buffet Campagnard - Jour supplémentaire	*G.S./P.S.*	55.00	60.00	65.00	75.00	80.00	85.00
Banquet (1 jour)	*G.S.*	195.00	200.00	205.00	315.00	320.00	325.00
Banquet (1 jour)	*P.S.*	135.00	140.00	145.00	220.00	225.00	230.00
Banquet (2 jours)	*G.S.*	270.00	280.00	290.00	410.00	420.00	430.00
Banquet (2 jours)	*P.S.*	180.00	190.00	195.00	285.00	290.00	295.00
Association locale	*G.S.*	80.00	85.00	90.00			
Association locale	*P.S.*	55.00	60.00	65.00			
Association cantonale (CHANTRIGNE inclus)	*G.S.*				170.00	180.00	190.00
Association cantonale (CHANTRIGNE inclus)	*P.S.*				100.00	110.00	120.00
Association - Jour supplémentaire	*G.S./P.S.*	35.00	40.00	40.00	50.00	55.00	55.00
Association extérieure (sans banquet)	*G.S./P.S.*				180.00	190.00	200.00
Caution de Réservation		80.00	80.00	80.00	120.00	130.00	130.00

Ménage partiel (finition) : 25 €/heure

Vaisselle incluse dans le prix de location (à concurrence de 150 couverts)

Frais divers (Electricité, chauffage) : 0.20 € / Kwh consommé

Commerces, Artisanat, Services

Bar – Tabac – Restaurant	M. Mme Hervé CHESNEAU	02 43 00 82 60
Epicerie – Relais Poste Multiservices VIVECO	Mme Marina SARTORI	02 43 08 40 42
Boulangerie – Pâtisserie	Kévin et Mégane DROUAULT	02 43 03 14 18
Fromage de Brebis	GAEC du Carré d'Ouailles	02 43 08 54 14
Salon de Coiffure	Mme Antoinette GALLIENNE	02 43 08 83 71
Menuiserie générale	SARL Patrick SILLERE	02 43 00 89 96
Chaudronnerie	Ets MAREAU	02 43 00 81 23
Garage	AUTOS STORE ALPINA	02 43 08 49 10
Coupe – Vente de bois	M. Sylvain MORICE	02 43 03 95 08
Mécanique de précision	M.P.M. 53	02 43 00 27 77
Electricité – Chauffage – Plomberie	Ets Michaël GARNIER	02 43 00 82 13
Couverture – Charpente	M. Christophe LETERTRE	02 43 00 84 36
Brocante	AUX BONNES AFFAIRES	02 43 04 70 10
Société de Transports	M. Roger DEMORE	02 43 00 85 12
Société de Transports	M. Laurent GARNIER	02 43 00 82 10
Commerce gros bétail	M. Daniel GIRAULT	02 43 00 81 57

::

<u>Assistantes maternelles</u> :

Mme Michèle RIOUX	02 43 00 85 52
Mme Sabrina RIVIERE	02 43 04 62 08
Mme Ginette CORNU	02 43 08 56 85

::

EHPAD La Charmille	14 rue de la Chapelle	02 43 00 82 15

::

Informations Diverses

Cantine

Effectifs Rentrée 2016 : **45** (Dont Occasionnels : 9)
Tarifs 2016/2017 : le repas enfant : **3,30 €.**
Il est demandé aux parents dont les enfants mangent occasionnellement (1 ou 2 fois par semaine) de bien prévenir à l'avance Mme Thommeret, sans quoi les repas pourraient être facturés.

Garderie

(LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI : de 7h à 8h50 et de 16h30 à 18h30- MERCREDI : de 7h à 8h50 et de 12h à 13h)
Effectifs Permanents **20 (matin et (ou) soir)** Prix : **1,70 €** de l'heure (foyer imposable)
Occasionnels **9** **ou 1,60 €** de l'heure (foyer non imposable).
Un petit déjeuner le matin et un goûter le soir sont servis aux enfants (prestation incluse dans le prix de l'heure de garderie).

Ecole

Les cours sont assurés sur 9 demi-journées : Lundi, Mardi, Mercredi matin, Jeudi et Vendredi.
Directrice: Mme Delphine RHEDON

EFFECTIFS : **Classe Enfantine, C.P.** **30 (Enseignante : Mme PIERRE)**
Classe Primaire C.E., C.M . **22 (Enseignante : Mme RHEDON).**
Soit un total de 52 élèves inscrits (2015 : 49). Une rentrée intermédiaire aura lieu après les vacances de février pour 4 élèves en très petite section, ce qui portera l'effectif à 56.

Il est rappelé que les horaires d'accueil des élèves à l'école sont : 8h50 le matin, 13h20 l'après-midi.

T.A.P

Mis en place depuis la rentrée scolaire de septembre 2013, les temps d'activités périscolaires, sous la responsabilité des services communaux et avec la participation de bénévoles, se déroulent de la façon suivante :
- Classe Enfantine : tous les jours de 15h45 à 16h30
- Classe Primaire : le vendredi après-midi de 13h30 à 1h30

Personnel communal

Angélina GUILLOUX, recrutée depuis le 01/09/2013 en contrat Avenir a cessé ses fonctions le 31 octobre pour suivre une formation. Béatrice GRASSET, agent de la commune de St Loup-du-Gast, titulaire du BAFA, est mise à la disposition de la commune de Chantrigné (Cantine, garderie, T.A.P.) pour assurer ce poste.
En complément, Julien GARNIER (emploi service civique de l'Education nationale) est recruté, pour l'année scolaire, par la commune à raison de 3h15/semaine en qualité de stagiaire BAFA et complète ainsi l'effectif d'encadrement des TAP.

Transport Scolaire

Le service de transport scolaire (financement par le Conseil Départemental) est assuré par les Transports Guérin de Lassay. Les inscriptions se font en Mai-Juin (sur le site internet du Conseil Départemental) pour la rentrée suivante. Ne peuvent en bénéficier que les familles domiciliées dans la Commune à plus de 2,5 km de l'école.

Liste Electorale

Il est rappelé que **la date limite des inscriptions sur les listes électorales** pour l'année 2017 est fixée au **31 décembre 2016.**

Sont invitées à venir **s'inscrire en Mairie dès que possible et avant cette date** les personnes nouvellement domiciliées à Chantrigné. Les jeunes atteignant l'âge de 18 ans avant le 1er mars 2017 sont invités à vérifier leur inscription auprès du secrétariat.

Elections en 2017
- Elections Présidentielles : 23 avril et 7 mai
- Elections Législatives : 11 et 18 juin.

Carte nationale d'identité

Début 2017 (courant février-mars), l'instruction des demandes de carte nationale d'identité ne sera plus assurée que par quelques communes équipées d'un dispositif adapté, comme c'est déjà le cas pour les demandes de passeport. Pour notre secteur il faudra se déplacer soit à Lassay, Gorron ou Mayenne. Il sera possible d'effectuer sa pré-demande en ligne.

Recensement Citoyen Obligatoire

QUI ?
Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).
POURQUOI ?
L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire...). Le recensement citoyen obligatoire (RCO) dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que l'inscription des jeunes sur les listes électorales.
COMMENT ?
A la mairie de Chantrigné (munis de votre pièce d'identité et livret de famille).

Fleurissement

Le jury départemental du label Paysages de la Mayenne, lors de sa visite en juillet, a ressenti une réelle motivation des élus et de l'agent municipal pour l'embellissement du centre-bourg. Ont été particulièrement soulignées : des jardinières harmonieuses, aménagement paysager autour de l'église, lotissement paysager des « Pierres Blanches », cheminements piétonniers, plantation d'arbres et de vivaces dans différents secteurs…
Le jury a mesuré les efforts mis en œuvre par la Commune qui a été classée 7ème de sa catégorie et a obtenu un prix d'encouragement.

Déchetterie d'Ambrières

« La Vallée » - Route de Couesmes – 53300 Ambrières les Vallées – Tél : 02.43.08.89.82
Dernière admission 15 minutes avant la fermeture.

	Horaires d'hiver (1er novembre au 31 janvier)	**Horaires d'été (1er février au 31 octobre)**
Lundi	**15h – 17h30**	**15h – 18h**
Mercredi	**15h – 17h30**	**15h – 18h**
Vendredi	**10h – 12h**	**10h – 12h**
Samedi	**10h – 12h 14h – 17h30**	**10h – 12h 14h – 18h**

Collecte des Ordures Ménagères – Tri Sélectif

Depuis octobre 2016, les conditions de collecte des ordures ménagères de la commune de Chantrigné ont été totalement modifiées : suppression de la collecte en porte à porte et des bacs aux points de collecte en campagne.

Le principe repose sur la mise en place de « Points de propreté » en agglomération afin d'y déposer tous les déchets. Ce dispositif consiste en l'installation de conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères.

Trois « Points de propreté » ont donc été installés sur la commune de Chantrigné :

1. Parking Salle de Loisirs
2. Parking près du Stade
3. Rue de Landemaine (Près du nouveau lotissement « Les Lavandières »)

Ces trois sites sont aménagés de containers semi-enterrés pour le dépôt des sacs d'ordures ménagères et de bornes pour le tri sélectif (verres, papiers, emballages…).

Service Public d'Assainissement non collectif

A compter du 1er janvier 2017, le dispositif d'instruction des dossiers concernant les installations d'assainissement individuel va être modifié. Pour toute demande de nouvelle installation ou de modification d'installation existante, s'adresser à la Mairie de CHANTRIGNE. De plus amples informations vous seront communiquées dans le courant du 1er semestre 2017.

……

Coordonnées des services communaux

MAIRIE *Mme MENGARD Brigitte, Secrétaire* *Tous les matins de 9h à 12h (Sauf Lundi)*	**02 43 00 81 69**
ECOLE PUBLIQUE Mlme Delphine RHEDON, Directrice	**02 43 00 85 09**
CANTINE SCOLAIRE Mme THOMMERET Monique, Agent de Service De 9h à 15h30 (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi)	**02 43 00 86 69**
GARDERIE Mmes THOMMERET Monique et GRASSET Béatrice De7h à 9h et de 16h30 à 18h30 (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi De 7h à 9h et de 12h à 13h (Mercredi)	**02 43 00 86 69**
SERVICES EAU et ASSAINISSEMENT M. EPIARD Roland, Agent Entretien Ou Appeler la Mairie	**06 25 89 08 99**
SALLE DE LOISIRS Mme PARIS Christine, Agent de Service S'adresser à la Mairie pour les réservations	**02 43 00 85 70** **02 43 00 84 98**
TRESORERIE Gorron – 11 bis Rue des Frères Lumière	**02 41 08 63 68**

Permanences

Bâtiment MEDIATHEQUE PLACE DU MARCHE

MEDIATHEQUE ☎ 02.43.08.93.50

Mardi : 16h00 à 18h30 - Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h30 - Vendredi : 16h à 18h30
Samedi : 10h à 12h30 et de 14h à 16h

TELEPHONES UTILES DE LA MAISON DES SERVICES PUBLICS D'AMBRIÈRES-LES-VALLÉES

SIMAD (Soins infirmiers)	02 43 08 83 52
ADMR (Aide à domicile)	02 43 04 69 08
Services Techniques de la CCBM	02 43 08 01 79
Service Propreté	02 43 08 15 69
MSA	02 43 30 11 43
AVENIR FORMATION 53	02 43 56 59 31

PERMANENCES à la Maison des services – AMBRIERES

Permanences	Jours	Heures
ASSISTANTE SOCIALE Antenne solidarité de Gorron 02.43.08.06.03 Fax : 02.43.08.19.55	Sur rendez vous	
MISSION LOCALE 02.43.04.18.99	**1er** et **3ème Vendredi** de chaque mois	9h00 à 12h00
A.D.I.L. (Agence Départementale d'Information Logement) 17 Rue Franche Comté - LAVAL 02.43.69.57.00	**2ème Lundi** de chaque mois	16h15 à 17h15
CONCILIATEUR de JUSTICE Mr Marc LEROY	**4ème Vendredi** de chaque mois	9h00 à 11h30

Borne visio :

CPAM : tous les jeudis de 9h30 à 11h30

GLEAM : tous les mercredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

ERDF : tous les jours

Un PC est mis à disposition gratuitement :

- pour toutes consultations sur les sites des organismes sociaux (CAF, CPAM, Pole emploi…)
- pour rédaction de CV et lettres de motivation

Chantier Argent de poche

Ces chantiers sont destinés aux jeunes de 16 à 18 ans.

Du 19 au 22 Juillet, Manon GOUADON, Corentin DALIGAULT, Elouan LEGENTIL et Mario POIRIER ont participé aux Travaux d'aménagement du cimetière (1ère tranche) : Désherbage, pose de bâches et gravillonnage.
Indemnité de 15 € par ½ journée et par jeune.
Encadrement par un agent et des élus communaux.

Claude, Elouan, Louis, Mario, Corentin et Manon

Service Action sociale

Repas des Ainés

Le repas des ainés, organisé le jeudi 27 Octobre par le Service d'Action sociale de la commune de Chantrigné à la salle des Loisirs a réuni près de cent personnes.
Un grand remerciement aux bénévoles pour la bonne organisation de cette très sympathique journée de retrouvailles.

Dictionnaire

Comme chaque année, Françoise Duchemin a remis un dictionnaire offert par la Municipalité aux élèves de CM2 avant leur départ vers le collège, en présence de leur institutrice Delphine RHEDON.

Léonie, Lenny, Solenne, Antonin et Maylee

Temps d'Activités Périscolaires

Rendues obligatoires par le ministère de l'éducation nationale mais à la charge de la commune ces TAP vont permettre à tous les enfants qui le souhaitent de participer gratuitement et régulièrement à des ateliers d'éveil et de découverte. Ils peuvent être l'occasion de rencontrer des adultes porteurs de compétences (acteurs locaux, membre d'associations, parents, animateurs, intervenants) et renforcer le lien intergénérationnel.

Dans notre commune les TAP ont été établis en fonction des rythmes des enfants :
- pour les petits à partir de 15h 45 à 16h30 tous les jours de la semaine : ils se retrouvent avec les animatrices qui ont le BAFA pour animer des ateliers correspondants à leur âge tels que jeux de société, lecture dans la bibliothèque, travaux manuels, découverte des instruments de musique, chansons, comptines; dessins…
- pour les grands à partir de 13h30 jusqu'à 16h30 tous les vendredis : 2 animateurs avec BAFA dont Béatrice qui remplace Angélina depuis la rentrée de Novembre et Julien embauché par la mairie depuis Octobre, avec une équipe de bénévoles leur proposent des ateliers divers dont :
- aide aux leçons: accompagnés par les bénévoles, les enfants trouvent des solutions pour mieux s'organiser et assimiler plus facilement leurs leçons.
- apprentissage de l'anglais par 2 bénévoles, de façon ludique et amusante qui plait beaucoup aux enfants.
- initiation à la pratique de nouveaux sports tel le rugby qui a remporté un grand succès.
- apprentissage de jeux de société (belote, échecs ...)
- relaxation avec la pratique du yoga par un professeur - lecture à la bibliothèque avec une bénévole, etc.…

Suite au départ d'Angélina, les enfants et les animateurs ont pu lui dire au-revoir au cours d'un après-midi festif :

Les grands ont préparé des petits gâteaux sous le regard amusé des adultes

Et les petits sont venus nous rejoindre pour savourer ce fameux goûter

La Municipalité a offert quelques petits cadeaux à Angélina pour la remercier de ses trois années de travail au sein de l'école

Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs multi sites Ambrières/Chantrigné accueille vos enfants, âgés de 3 à 12 ans, au cours des vacances scolaires.

Il est ouvert une semaine à chaque petites vacances scolaires (sauf à Noël) et les trois premières semaines de Juillet.

L'équipe d'animation accueille vos enfants de 7h15 à 19h15. La structure propose un service de restauration. Sur Chantrigné, au cours de l'année 2016, 19 enfants ont fréquenté l'accueil aux vacances d'hiver, 18 enfants aux vacances de Printemps, 31 enfants aux vacances d'été et 18 enfants aux vacances de la Toussaint. En moyenne, 10à 20 enfants viennent à l'accueil simultanément.

Divers thèmes et activités sont proposés.

Au cours de l'année 2016, de nombreuses sorties ont été organisées : piscine, escalade, patinoire, spectacle, sorties à l'Ange Michel, Saulges, Echologia, Initiation au Basket avec la FFB ainsi que des activités manuelles variées, ateliers cuisine en passant par des grands jeux.

Avant les vacances, vous pouvez retrouver sur le site internet du Bocage Mayennais les activités proposées par le centre de loisirs.

Bibliothèque

Nous rappelons que la bibliothèque est ouverte à tous, petits et grands. Dans un cadre agréable et calme, vous trouverez à votre disposition des **romans (policiers, SF, terroirs, littératures française et étrangère), albums, contes, documentaires, bandes dessinées, livres en gros caractères et magazines.**

Le saviez-vous ? Depuis mars 2015 l'inscription est gratuite pour tous… Alors venez vite découvrir ou redécouvrir nos différents ouvrages !

Le fonds d'ouvrages s'accroît régulièrement grâce aux achats de nouveautés : **une sélection parmi les nombreux romans de la rentrée vous sera proposée prochainement**. Nous essayons de répondre à vos demandes selon nos possibilités, avec l'aide du réseau lecture et de la Bibliothèque Départementale de la Mayenne.

Avec votre carte lecteur vous pouvez emprunter **3 livres, 3 BD, 2 DVD, 3 CD et 3 revues** pour une période de **3 semaines**.

Une navette intercommunale passe dans votre bibliothèque tous les quinze jours. Elle achemine vos réservations, il n'est plus nécessaire de vous déplacer dans les autres médiathèques du réseau qui proposent plus de titres et de supports ! En effet, en plus des documents imprimés et des cd audio, **vous avez maintenant accès aux DVD (2 par carte), n'hésitez pas à faire des demandes auprès des bénévoles !**

Vous pouvez également consulter le catalogue collectif du réseau lecture (c'est-à-dire l'ensemble des documents des 9 bibliothèques) depuis chez vous ! Il est accessible à partir du site Internet de la communauté de communes. Vous pouvez accéder à votre compte lecteur (vérifier ainsi la date de retour de vos documents) et réserver directement les livres, CD, DVD qui vous intéressent.

Venez participer à nos animations !

Toute l'année, la bibliothèque propose des animations pour les jeunes et les adultes : heures du conte, participation au prix Bull' Gomme 53 mais aussi expositions et valises thématiques…

NOUVEAUTE : chaque trimestre, Yvana de la médiathèque d'Ambrières-les-Vallées viendra proposer une séance de lecture pour les bébés et enfants de 0 à 3 ans. Demandez les dates !

A venir en 2017 :

- **de janvier à avril 2017 : valise « Sélection DVD »**
- **de mai à août 2017 : valises thématiques «Romans 1ères lectures » et « Romans en gros caractères ».**
- **de septembre à décembre 2017 : valise thématique « Romans pour adolescents ».**
- **La bibliothèque prendra part au temps fort du réseau lecture du service culturel à l'automne 2017 et proposera une exposition sur le thème « l'Homme et l'animal »…**

Rappel :

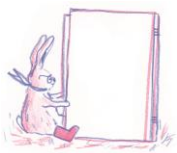

L'inscription est obligatoire pour emprunter des documents**. Elle est gratuite pour tous !**

- **Permanences chaque Mardi de 15h30 à 17h30 et Samedi de 10h30à 12h30**
- Pour tous renseignements, vous pouvez contacter **Marthe Bondis** au **02 43 00 82 32**
- E-mail **: bibliotheque.chantrigne@cc-bocagemayennais.fr**

L'équipe des bénévoles est toujours à la recherche de nouvelles recrues,
N'hésitez pas à nous rejoindre si vous avez un peu de temps libre
et que vous êtes amoureux des livres !

Association des 3 Rivières

L'association des 3 Rivières, créée à l'occasion du S.A.F.I.R., **fête ses 20 ans**.

Tous les bénévoles ayant participé au spectacle et aux diverses activités de l'association seront conviées à une **soirée « Retrouvailles » le 30 septembre 2017** à la salle polyvalente d'Ambrières-les-Vallées.

Dès maintenant, retenez cette date.

Le bureau

Concours de Boules

Le concours de boules organisé le 15 août par l'ensemble des associations communales a connu un très grand succès. Le soleil et l'esprit familial sont toujours au rendez-vous. Année record en bénéfice (**1 452,75 €)** reversé en totalité à l'association « Vaincre la Mucoviscidose ».

Club de l'Amitié

Voici les principales activités du Club :

Chaque Jeudi, Réunion à la Salle des Loisirs à 14 heures :

Jeux de cartes, jeux de boules, et également fêtes et anniversaires.

Environ 20 personnes participent aux activités du jeudi.

- Au début de janvier : fête des Rois avec la ***galette***,
- Fin juin : ***pique-nique***,
- ***repas et assemblée générale*** du Club.

Les activités sociales du Club :

- Vente de gâteaux pour le développement des écoles à Madagascar,
- Quête pour la lutte contre le cancer,
- Participation au concours de boules du 15 Août.

Le Club Cantonal nous procure un certain nombre d'activités : Gymnastique, Chorale, Voyages, Natation, Yoga, Patchwork...
Nous serions très heureux d'accueillir parmi nous les jeunes retraités et assurer le renouvellement.

Le Bureau

U.S. Chantrigné section Country

DANSE COUNTRY.com

Toujours autant de plaisir à se retrouver les jeudis soirs de 19h45 à 21h pour partager la même passion : La danse COUNTRY.

La cotisation est de 70€ et nous accueillons toute personne qui aurait déjà les bases de country.
Accompagnés par nos 2 animateurs sympathiques Nicole et Louis, nous apprenons des chorégraphies sur de la musique entrainante: valse, cha-cha-cha, irlandais, rock, pop.
Un véritable moment de partage et de joie!
En fin de saison nous proposons une petite animation lors de l'assemblée générale de l'union sportive de Chantrigné. Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

She's Country

. **L'union sportive de Chantrigné section COUNTRY**

U.S. Chantrigné section Football

75 ans déjà qu'à Chantrigné le ballon déchaine les passions

75 ans que l'USC ne cesse d'évoluer.

Grâce à la motivation constante de nombreux bénévoles, au renforcement régulier des structures et au maintien du niveau sportif de l'ensemble des équipes, le club peut évoluer dans la hiérarchie du football mayennais.

Avec plus de 100 licenciés, l'USC participe au dynamisme de la vie locale. Notre passion et notre convivialité sont les atouts essentiels à la santé de notre association.
Un grand merci à tous ceux qui répondent favorablement à nos sollicitations.

L'équipe B est montée en 3ème division après une très belle saison

Aujourd'hui l'USC football c'est :

- un club dynamique qui accueille des joueurs de 6 à plus de 60 ans avec un encadrement toujours mieux formé
- 2 nouveaux arbitres,

- 3 nouveaux éducateurs et plus de 20 bénévoles réunis dans un esprit de convivialité, d'ambition et de développement du club.

Bonne année sportive à tous

Nos traditionnelles manifestations vous attendent :

- ***Choucroute*** *samedi* ***25 février 2017*** *à 20h*
- ***Assemblée générale*** *vendredi* ***26 mai 2017*** *à 20h avec buffet*
- ***Tournoi corpo*** *dimanche* ***2 juillet 2017*** *à midi*
- ***Concours de boules*** *mardi* ***15 août 2017*** *avec les autres associations de Chantrigné pour la mucoviscidose*

Comité des Fêtes

Le bureau de l'année 2016 :

Président : Joël Leblanc

Vice-président : Anthony Garry

Trésorier : Marylène Morice

Vice-trésorier : Manuela Favris

Secrétaire : Thomas Bizeul

Cette année, le comité a organisé deux festivités :

Le dimanche 5 juin a eu lieu une randonnée de tracteurs anciens avec 35 véhicules qui ont parcouru une cinquantaine de km. Cette balade à travers les chemins et les petites routes de Chantrigné, Saint-Loup du Gast, Saint Fraimbault de Prières, Niort la Fontaine et Brétignolles a ravi les petits comme les plus grands. Reconduite pour l'année 2017, cette nouvelle randonnée se déroulera le dimanche 4 juin, toutes les personnes intéressées pourront y participer.

Pour la deuxième année consécutive, un cochon grillé a été servi aux convives présents à la fête champêtre du dimanche 28 août. Au cours de cette journée ensoleillée, le public a pu participer aux jeux champêtres proposés avec entre autres : le tir à la corde de tracteurs, le lancer de ballots, le maillet, le baby-foot géant. Le matin, adultes et enfants ont répondu présent au concours de gâteaux.

Le barnum du Comité des Fêtes (12m x 5m) est toujours à la disposition des habitants de Chantrigné pour les festivités privées, les réservations sont à faire auprès de Nicolas Savary.

Nous vous rappelons que les personnes qui souhaitent s'investir dans l'association sont les bienvenues.

Samedi 3 JUIN 2017 2ème Etape : CHANTRIGNÉ ..... BUTTE DE MONTAIGU

Et oui, les voilà de retour ! Il faut croire que l'épreuve de la montée des côtes d'Herbaine en Juin 2015 a été remarquée puisqu'elle figurera à nouveau au programme 2017. Cet évènement aura une importance toute particulière pour la commune de Chantrigné, retenue pour le départ de la 2ème étape fixée au samedi 3 Juin :

- la matinée sera consacrée à la présentation des équipes, départ caravane vers 10h45
- vers 12h45 : départ officieux (départ neutralisé) près du parking route d'Ambrières
- **départ réel** à « Ail Vert » - Rue de Landemaine – 13h00

Après un parcours de 17 kms (en passant par Herbaine – Lassay – Niort la Fontaine), **2ème passage dans Chantrigné** où sera disputé le SPRINT - 1er point chaud de la journée - au niveau de la salle des loisirs. Les coureurs rejoindront ensuite le Pont Landry, St Loup du Gast, Montreuil, Champéon, Le Horps…

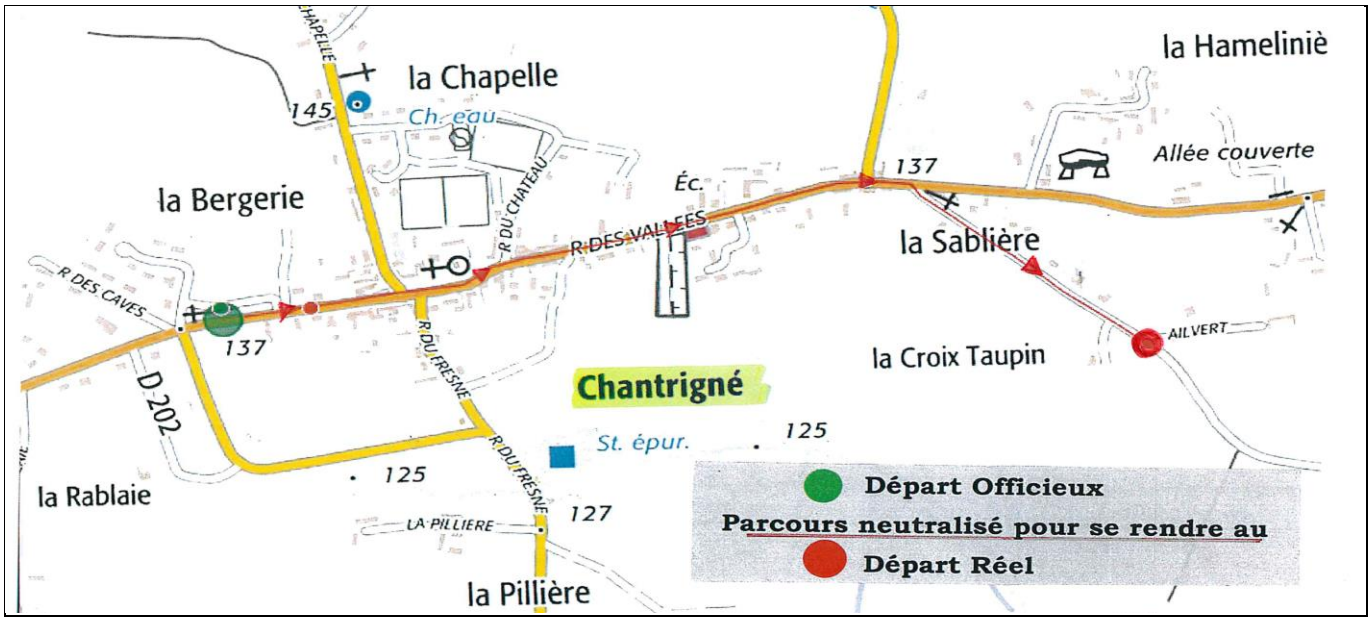

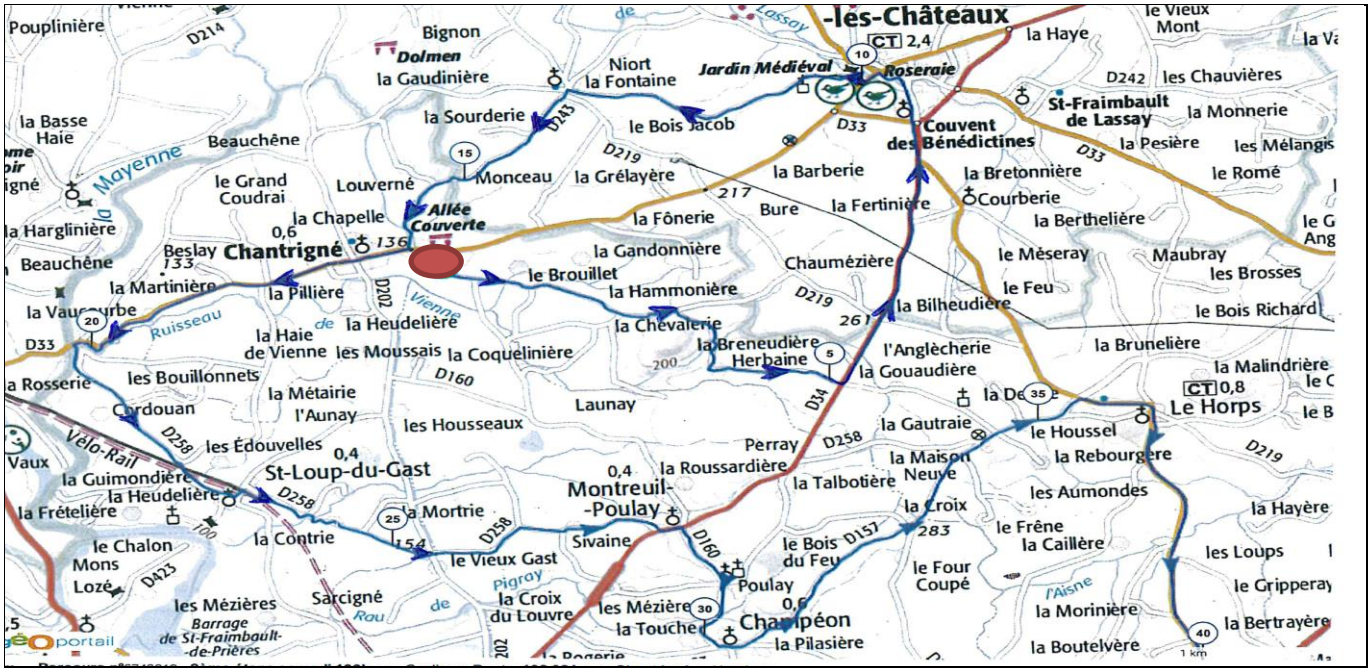

Cette manifestation nécessitera une certaine organisation à laquelle les membres du comité des fêtes ont accepté de participer. Déviations et stationnements interdits seront mis en place.

Association des Parents d'élèves

Le bureau de l'année 2015-2016 :

Présidente : Laëtitia Savary
Vice-présidente: Manuela Favris
Trésorière : Marie-Odile Roulois
Vice-trésorier : Emmanuel Le Masle
Secrétaire : Elodie Robieux
Vice-secrétaire : Sonia Favre

Membres: Céline Cusseau, Marion Gardrat, Anita Foucher, Sandrine Dupont, Marie et Pierre Legros, Florence Thomas, Laëtitia Rioux, Céline Laigle, Gaëlle Pacory, Roland Epiard, Patricia Bichet

Depuis de nombreuses années, les parents d'élèves s'investissent dans l'association pour améliorer le confort des élèves et enseignants. L'objectif est de récolter des fonds pour permettre le financement de matériel pédagogique, de jeux, d'alléger le coût des diverses sorties scolaires et faire plaisir aux enfants.

Comme chaque année, le déjeuner « Moules-frites » du 1er dimanche d'octobre a remporté un franc succès. Un repas convivial entre amis.

Le spectacle de Noël aura exceptionnellement été organisé par des parents et des bénévoles des T.A.P. Un beau travail collectif autour des enfants et du père Noël avec sa traditionnelle distribution de chocolats. Petits et grands se sont ensuite retrouvés autour d'une boisson et de gâteaux pour clôturer la soirée.

En Avril, la pluie n'aura pas gâché le plaisir des enfants pour la fameuse course aux œufs de Pâques qui s'est déroulée sous le préau de l'école.

En Juin, pour sa 3ème édition, le vide grenier a lui aussi trinqué d'une météo difficile. L'ambiance était néanmoins toujours au rendez-vous pour la joyeuse bande autour de la buvette et de la sandwicherie.

 L'année s'est achevée comme chaque année autour d'un apéritif dinatoire. Un film a été projeté sur la sortie scolaire de l'ensemble de la classe maternelle au Zoo de la Flèche 4 jours en Juin.

L'APE et la mairie ont tenu à remercier le travail des institutrices, des ATSEM, des employées de la cantine et des bénévoles des T.A.P. tout au long de l'année scolaire.

L'APE remercie également tous ses membres et les parents qui s'investissent à chaque manifestation et toujours dans la bonne humeur !

Le bureau de l'année 2016-2017 :

Présidente : Laëtitia Savary — Vice-présidente : Manuela Favris
Trésorière : Marie-Odile Roulois — Vice-trésorier : Emmanuel Le Masle
Secrétaire : Elodie Robieux — Vice-secrétaire : Sonia Favre

Membres: Céline Cusseau, Marion Gardrat, Anita Foucher, Sandrine Dupont, Marie et Pierre Legros, Florence Thomas, Laëtitia Rioux, Céline Laigle, Morgane Mengard, Gaëlle Pacory, Anthony Rivalan, Alicia Nixon, Sabrina Rivière, Patricia Bichet.

Calendrier 2016/2017 :

- **Dimanche 02 Octobre 2016 : déjeuner Moules-frites**
- **Vendredi 16 Décembre 2016 : spectacle de Noël**
- **Avril 2017 : course aux œufs de Pâques**
- **Dimanche 11 Juin 2017: vide-grenier**
- **Vendredi 7 Juillet 2017 : apéritif dinatoire**

Toute l'Association des Parents d'Elèves de Chantrigné
vous souhaite une excellente année 2017
et vous remercie pour votre soutien lors des manifestations.

L'Esperluette des Vallées

C'est avec beaucoup de plaisir que la troupe Chantrignéenne est remontée sur les planches pour une 4ème saison avec une comédie drôle et colorée de Franck Didier : « piège de people ».

C'est sur un air de disco que la joyeuse bande a une fois de plus enchanté son public, toujours au rendez-vous et plus nombreux chaque année.

Piège de People

En 1ère partie, de jeunes talents ont également séduit avec : Karl, Alexis et Clément pour une saynète humoristique, suivis de Justine et Sophie pour une interprétation d'un sketch des vamps.

La troupe qui soutient des associations locales depuis son démarrage, a remis un chèque de 500 € à Charm'idées représentant l'EHPAD de Chantrigné.

La troupe de théâtre soutient l'association Charm'idées

Samedi, quelques membres de la troupe de théâtre de l'Esperluette des Vallées ont remis un chèque de 500 € à l'association Charm'idées de l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Les entrées de l'une des représentations lui étaient dédiées. L'association Charm'idées, présidée par Brigitte Landelle, fleurit tous les mois les tables de l'Ehpad, offre des repas au restaurant, des sorties, achète du matériel...

L'Esperluette tient à remercier tous ses membres mais également les bénévoles qui s'investissent toute l'année que ce soit à la technique, aux décors ou dans la salle les jours de représentation.

Vous pourrez revenir tous les applaudir :

Les Vendredi 27 janvier 2017 à 20h30

Samedi 28 Janvier 2017 à 20h30

Dimanche 29 janvier 2017 à 14h30

Vendredi 03 Février 2017 à 20h30

Dimanche 05 Février 2017 à 14h30

A La salle des fêtes de Chantrigné

Entrées: 6 € Adulte

3 € pour les moins de 12 ans

Infos et réservations: ☎ 02.43.08.93.84

Une nouvelle année à La Charmille

Nous avons débuté l'année avec l'arrivée de Madame ARTH, nouvelle directrice de l'EHPAD qui a pris ses fonctions parmi nous le 1er janvier 2016. Et nous lui souhaitons la bienvenue.

Un échange avec l'école de Chantrigné a été réalisé avec les instituteurs et leurs élèves qui sont venus fêter carnaval à la maison de retraite et les résidents se sont rendus à l'école pour assister à leurs pièces de théâtre.

L'association CHARM'IDEES qui organise tous les ans son traditionnel loto du 1er Mai, pour obtenir des fonds et cette année la troupe « l'esperluette des vallées » leur a remis un chèque des bénéfices obtenus lors de leur représentation théâtrale du début d'année. Grâce à cela de nombreuses sorties et des spectacles ont été offert aux résidents.

Sortie au parc Floral de Haute Normandie

La Michaudière

Des intervenants extérieurs sont toujours conviés au sein de l'établissement.

Mr Remande

Le P'tit Beunois

Les résidents ont participé à l'embellissement de l'EHPAD.

Réfections d'un banc et confections de jardinières

Sans oublier de nombreuses autres activités telles que sorties pêches, chasses aux œufs, pétanques, quilles, loto … Et notre repas annuel sur le thème de la chine, ainsi que le repas du CCAS, sorties illuminations et le spectacle de noël avec les enfants du personnel.

Bonne et Heureuse Année 2017

Service Jeunesse INDI'JEUNES pour les 10-18 ans

Les jeunes de 10 à 18 ans habitants dans le bassin de vie comprenant les communes de : Ambrières les Vallées, St Mars sur Colmont, Le Pas, Soucé, Couesmes-Vaucé, St Loup du Gast, Chantrigné, Châtillon sur Colmont et Oisseau sont accueillis les petites et grandes vacances scolaires au service jeunesse INDI'JEUNES.

Le service jeunesse propose un programme d'activités diverses et variées: activités manuelles, jeux, cuisine, sortie, sport… avec un roulement dans les différentes salles municipales des différentes communes du bassin de vie. Cela pour permettre la proximité avec les jeunes de chacune des communes.
Le programme est disponible 3 semaines avant chaque vacances sur le site www.bocagemayennais.fr (onglet jeunesse)

Une formation baby sitting est proposée pour les jeunes de plus de 16 ans (nés entre 1999 et 2001) les 20, 21 et 22 avril 2017. Cette formation se compose de temps d'information sur l'animation, l'hygiène, les relations avec les parents et une formation PSC1. Ainsi divers intervenant professionnel comme la PMI, les animatrices jeunesse de la communauté de communes, la responsable du Relais Assistante Maternelle et la fédération des pompiers apportent leurs expériences. Par la suite les services jeunesses de la communauté de communes seront relais entre les parents et les jeunes baby sitter.

Lors de la période estivale, différents camps sont proposés pour les différentes tranches d'âges. Cette année nous renouvelons la mutualisons des camps sur l'ensemble de la communauté de commune pour permettre aux jeunes de nouvelles connaissances. En 2017, du 10 au 13 juillet ou du 17 au 20 juillet, les 8-10 ans iront à Sainte Suzanne pour un camp médiéval et du 24 au 26 ou du 26 au 28 juillet, les 5-7 ans se rendront à Ernée pour un camp autour la ferme pédagogique. Et enfin un camp sera organisé du 1er au 5 aout par les jeunes eux-mêmes.

Par ailleurs, **le dispositif argent de poche** s'est développé sur le bassin de vie d'Ambrières les Vallées. Ce dispositif offre la possibilité pour des adolescents (16 – 18 ans) d'effectuer des petits chantiers de proximité (1/2 journée) participant à l'amélioration de leur cadre de vie à l'occasion des congés scolaires et de recevoir en contrepartie une rémunération (dans la limite de 15 € par jeune et par jour). Il est important de se faire connaitre auprès de la mairie.

Mais l'animatrice est aussi là pour accompagner les projets des jeunes, elle se déplace sur les communes à la demande, quel que soit le projet, tout est envisageable, de la sortie shopping, aux camps d'été, d'un séjour ski, à la participation à un concert… De plus, toutes activités intéressant au moins 5 jeunes sera mise au programme des vacances suivantes… « J'attends vos appels ou vos mails! »

Pour retrouver toutes les activités, le programme détaillé est distribué dans les écoles. Il est aussi disponible sur le site internet de la communauté de communes du bocage mayennais : www.bocagemayennais.fr

📣 Les horaires et les tarifs:

Les horaires et les tarifs dépendent de l'activité, demie -journée ou journée.
L'animatrice est présente de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30 à son bureau situé dans la mairie d'Ambrières les Vallées. Si vous avez besoins de renseignements ou si vous souhaitez faire des suggestions, n'hésitez pas à venir la rencontrer ou envoyer un mail.

Renseignements et inscriptions:

Emilie RENAULT

Bureau : 02.43.08.95.85 portable : 06.10.92.02.71

Mail : indijeunes@cc-bocagemayennais.fr

ECONOMIE

La Communauté de Communes développe l'économie locale

La Communauté de Communes investit pour soutenir l'activité économique du Bocage Mayennais et aider les entreprises à se développer sur le territoire.

Dernière réalisation importante, la construction d'un atelier-relais de 3 500 m² sur la Zone d'Activités des Sapinettes à GORRON.
Un autre projet d'envergure devrait trouver à se concrétiser en début d'année sur le bassin de vie d'Ambrières-les-Vallées. Outre l'aide apportée aux entreprises bénéficiaires, notons que la construction de ces bâtiments constitue un soutien important de la collectivité en faveur des entreprises du bâtiment et des travaux publics.

Conseil et accompagnement, aides financières, locaux ou terrains d'activités,…

La Communauté de Communes les a aidés cette année

AMBULANCES LEVEQUE taxi ambulances pompes funèbres à FOUGEROLLES-DU-PLESSIS - SARL BIZEUL menuiserie à AMBRIERES-LES-VALLEES – Arnaud CLEMENT sellier garnisseur à GORRON – CUMA de COLOMBIERS-DU-PLESSIS – CUMA de la Varenne à AMBRIERES-LES-VALLEES – DESVOYS fabrication de matériel agricole à LANDIVY – TME fabrication de cartes électroniques à GORRON – Jonathan GALPIN vente ambulante de poisson à COLOMBIERS-DU-PLESSIS – SUMCA mécanique de précision à AMBRIERES-LES-VALLEES – WILD TRIGGER organisation de parties de air soft à GORRON - Hubert LEBRET plomberie électricité chauffage à CHATILLON-SUR-COLMONT – LA GALETIERE fabrication de crêpes et galettes à GORRON – LS coiffure à AMBRIERES-LES-VALLEES – LE VOYAGEUR bar tabac presse jeux à AMBRIERES-LES-VALLEES – LE CHAT NOIR bar tabac restaurant à COUESMES-VAUCE – L'ATELIER COIFFURE DE MAGALI coiffure à GORRON – MYPIE fabrication de tourtes à GORRON – SARL PAUTREL maçonnerie à COLOMBIERS-DU-PLESSIS – AUX PIEDS DU BOCAGE magasin de chaussures à GORRON – CAPUCINE magasin de prêt-à-porter à AMBRIERES-LES-VALLEES – MECARELEP mécanique de précision à GORRON - etc…

Le catalogue de stages 2017 est disponible !

Destiné aux collégiens, lycéens et étudiants, ce catalogue propose pas moins de 140 offres de stages "découverte" et "pratique", ainsi que 33 propositions de contrat en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation).

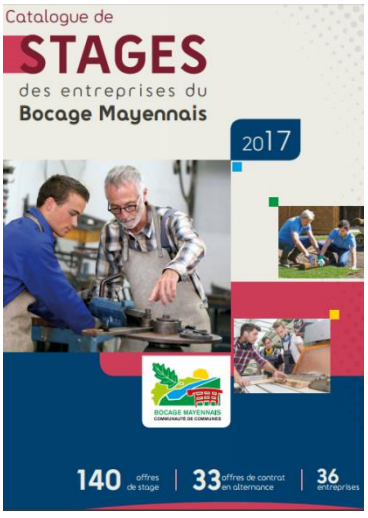

Ces stages sont proposés par 36 entreprises du territoire dans les domaines les plus divers. Service aux entreprises, mécanique de précision, bâtiment, industrie agroalimentaire, fabrication de meubles, horticulture, … 22 secteurs d'activité sont représentés dans les domaines qui recrutent.

Le Catalogue de stages 2017 est disponible en Mairie. Vous le trouverez également :

- à la Maison du Bocage et au PIJ à Gorron, ou au RSP d'Ambrières-les-Vallées ;
- les établissements scolaires de la région : Gorron, Ambrières-les-Vallées, Landivy, Ernée, Mayenne, Laval, Fougères, St-Hilaire-du-Harcouët...
- en téléchargement sur notre site internet : www.cc-bocagemayennais.fr, rubrique « économie »

ACCUEIL EMPLOI : 3 antennes aux services des publics en recherche d'emploi

Depuis 2014, la CC du Bocage Mayennais assure une mission d'accueil de premier niveau des demandeurs d'emploi et des personnes s'interrogeant sur leur projet professionnel (orientation, réorientation, formation…).

Assuré sur les trois bassins de vie du territoire, ce service accompagne le public dans :

- La rédaction de **CV** et de **lettre de motivation** ;
- Les différentes **démarches administratives**, notamment l'inscription sur www.pole-emploi.fr ;
- **La mise en relation avec les entreprises** en recherche de personnels ;
- **La relation avec les partenaires** de l'emploi et de la formation (Pôle Emploi, Mission locale, Cap Emploi…) ;

	AMBRIERES-les-VALLEES	GORRON	LANDIVY
Jours d'ouverture	du Lundi au Vendredi	du Lundi au Vendredi	les Jeudis
Horaires	8h30 - 12h 14h - 17h	8h30 - 12h 13h30 - 17h30	13h30 - 17h30
Lieu		Mairie	
Téléphone	02 43 08 01 79	02 43 30 10 58	02 43 05 42 05
E-mail (questions, CV)		mathieugouirand@cc-bocagemayennais.fr	

COOPERATIVE JEUNESSE DE SERVICES :

Une entreprise pour et par des jeunes

En juillet et août 2016, une équipe de jeunes de 16 à 18 ans du Bocage Mayennais a créé et géré une entreprise coopérative de services.

Accompagnés et formés aux bases de la gestion d'entreprise par 2 animateurs, les 13 coopérants ont construit le projet de A à Z : définition des prestations (peinture en bâtiments, cours d'informatique, archivage de documents, nettoyage de véhicule…), communication auprès des clientèles (entreprises, collectivités, particuliers), rédaction des devis, enregistrement des factures, etc.

Résultats : **un projet pédagogique enrichissant et une aventure humaine forte ont dépassé** les attentes de l'ensemble des acteurs du projet (jeunes, parents, animateurs, chefs d'entreprises, élus). La réussite étant au rendez-vous, la CCBM renouvelle l'expérience en 2017.

Vous avez entre 16 et 18 ans,
Vous souhaitez vous initiez à la création et à la gestion d'entreprise,
Vous êtes disponibles l'été prochain ?

Rejoignez la CJS du Bocage Mayennais !

Contact : Mission Emploi – mathieugouirand@cc-bocagemayennais.fr – 02.43.08.47.47

MAISON DE SANTE DES PROJETS QUI SE CONCRETISENT

La Communauté de Communes a reçue compétence en 2014 pour la construction ou l'aménagement de Maisons de Santé Pluridisciplinaires MSP. Le Bocage Mayennais est concerné par deux Pôles de Santé : celui de Mayenne à l'Est et celui de l'Ernée Bocage à l'Ouest.
Trois Maisons de Santé Pluridisciplinaires ont été prévues dans le cadre du projet de santé intercommunal, à Fougerolles du Plessis, à Gorron et à Ambrières-les-Vallées et deux cabinets satellites à Montaudin et Oisseau.
Les questions sont nombreuses sur l'accès aux soins pour l'ensemble des habitants du Bocage. Le moment est venu de faire le point et il est bon d'affirmer que les choses avancent, et rapidement !

La Maison de Santé de **Fougerolles du Plessis** est déjà en construction. Située entre l'EHPAD et la caserne des pompiers, le bâtiment, conçu par le cabinet d'architecture Bouland, devrait être prêt pour la fin du 1er trimestre 2017. Il accueillera les médecins et les infirmières et est prévu pour intégrer de nouveaux praticiens.
A **Montaudin**, la localisation définitive du site est en cours de finalisation entre les professionnels et la municipalité : la réalisation est escomptée pour 2017.
Sur **Ambrières-les-Vallées**, les professionnels ont validé le projet en juillet. Il comprend l'acquisition et l'extension de l'actuel cabinet de kinésithérapie, situé zone des Vallées. L'ensemble accueillera les médecins, infirmières et kinésithérapeutes avec là aussi des perspectives d'extension.
Sur **Oisseau**, le choix s'est porté sur la reconfiguration d'un immeuble acquis par la commune : médecin et infirmières vont s'y installer en plein centre bourg.
Pour ces deux constructions, un programmiste (Preprogram) est intervenu pour valider la faisabilité, et l'architecte est en cours de désignation. L'objectif est aussi d'aboutir pour la fin 2017.
Le site de **Gorron** sera le plus conséquent en nombre de professionnels comme en surface, avec 500 m² à l'origine et possibilité d'extension à 800 m². Plusieurs sites ont été étudiés. La localisation effective devrait être déterminée début 2017 et la construction livrée courant 2018.
Pour mémoire, les Maisons de Santé sont conçues pour faciliter le travail en commun, une manière d'exercer recherchée par les jeunes professionnels. Elles sont donc est plus attractives dans l'objectif d'attirer les nouveaux praticiens dont le territoire a besoin.
La Communauté de Communes quant à elle, porte les projets immobiliers et sollicite les subventions (de l'Etat et de la Région principalement). Elle intervient dès lors que les professionnels locaux et la municipalité du lieu de construction se sont mis d'accord sur le site d'implantation. Chacun signe ensuite un engagement.
Les communes mettent à disposition de la CCBM l'assiette foncière des futures constructions.
Enfin, pour éviter la concurrence entre les sites, les loyers versés par les professionnels seront identiques quelle que soit la Maison de santé ou le satellite considéré, à savoir 8 € TTC par mètre carré.

Collecte de pneus agricoles : inscrivez-vous dès maintenant

Le Conseil Départemental de la Mayenne organise pour la troisième fois, une collecte de pneus agricoles en partenariat avec la Communauté de Communes du Bocage Mayennais et la chambre d'agriculture.
Les pré-inscriptions, avec indication du tonnage ou du nombre de pneus à éliminer sont ouvertes auprès de la Chambre d'Agriculture au **02 43 67 37 45**. **Seuls les pneus de voiture et les pneus agraires sont acceptés, sans jantes et sans corps étrangers**. Les pneus de **camion** sont **refusés**. Une vérification de la qualité et de la quantité des pneus sera effectuée en amont afin d'éviter toutes erreurs de dépôts.
Ces pneus seront **broyés et valorisés** par la cimenterie LAFARGE de Saint-Pierre-la-Cour (53). En effet, depuis 2006, cette cimenterie intègre des pneus usés comme combustible en substitution du coke de pétrole.
Après inscription définitive, il sera demandé aux agriculteurs d'apporter eux-mêmes leurs pneus sur les sites de collecte. La prochaine est prévue de mars à avril 2017. Pour la Communauté de Communes du Bocage Mayennais, les pneus seront collectés à la **déchèterie de Gorron** sur une plage horaire qui sera définie ultérieurement et en dehors des horaires d'ouverture.
Aussi, après la participation financière du Conseil Départemental et des intercommunalités, **le coût restant à la charge des agriculteurs est de 40 € TTC/tonne.**

www.cc-bocagemayennais.fr

SCOT - PLUI

QUEL PROJET POUR LE TERRITOIRE ?

La Communauté de Communes s'est engagée dans l'élaboration de deux documents d'urbanisme stratégiques : le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) et le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

L'initiative vise à définir les **orientations déterminantes pour l'aménagement du territoire (SCoT) et les règles en matière d'urbanisme (PLUi). Il s'agit de définir les objectifs pour le développement du territoire, sa prospérité, son cadre de vie** et de les traduire dans les documents d'urbanismes.

Trois étapes jalonnent ce travail : **le diagnostic** qui a été réalisé début 2016, **le projet** de territoire (ou PADD) qui est en cours d'élaboration et la rédaction **des règlements** prévue fin 2017.

Aujourd'hui, quels atouts et fragilités ? (le diagnostic)

Début 2016, élus, entreprises, représentants des associations … ont identifié les principaux enjeux pour le territoire. Atouts et fragilités du Bocage Mayennais ont été mis en avant pour dresser un état des lieux objectif :

- **Une dynamique démographique fragile** : la population vieillie et diminue, même si cette tendance s'atténue ;
- **Un tissu économique dynamique et diversifié** : l'emploi est élevé et fortement concentré dans plusieurs communes ; le territoire compte de nombreuses entreprises familiales qui prospèrent ; le taux de chômage reste plus faible qu'aux niveaux régional et national ;
- **Une construction de logement équilibrée, mais un taux de vacances élevé** ;
- **Une offre d'équipements et de services de bon niveau, bien équilibrée sur le territoire** : deux pôles structurants (Gorron et Ambrières-les-Vallées) et plusieurs pôles de proximité à l'Ouest (Landivy, Fougerolles-du-Plessis, Pontmain, Montaudin).
- **Des atouts environnementaux en faveur du cadre de vie** : un paysage de bocage relativement dense, un patrimoine remarquable conséquent, des activités agricoles contribuant à la bonne gestion de la biodiversité, une offre en énergie renouvelable importante…

Pour demain : Quel projet de territoire ? (le PADD)

Le diagnostic du territoire étant réalisé, les élus s'investissent actuellement dans l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).
Il s'agit d'une étape clef. Le « projet de territoire » doit être **l'expression de l'ambition des élus pour le développement du territoire**. Il doit présenter les réponses aux défis démographiques, économiques et environnementaux, …
Plusieurs séminaires thématiques ont permis cette expression au cours de l'automne. En résultent des propositions et orientations qui seront présentées aux conseils municipaux et communautaires, puis à la population, début 2017.

Suivez et participer à l'élaboration du Projet de territoire

Tout au long de la démarche, la population est invitée à s'informer et à participer au travers des différents temps de concertation publique : réunions publiques, forums participatifs...

Pour en savoir + : www.cc-bocagemayennais.fr, rubrique « Aménagement » et « Environnement »

PROMOTION

LE BOCAGE MAYENNAIS EN VIDEO

Promouvoir Le Bocage Mayennais, et convaincre de choisir notre territoire pour y séjourner, y vivre, s'y investir, ... C'est l'objectif du clip vidéo que la Communauté de Communes vient de réaliser et que vous trouverez en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes.

A voir et à diffuser largement autour de vous.

BOCAGE MAYENNAIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Terre d'Evasion, Terre de Vie
Le Bocage Mayennais vous accueille

cliquez ici

Mission économique : 02.43.08.16.14
Office de Tourisme : 02.43.08.48.30
Maison du Bocage : 02.43.08.47.47
1 Grande Rue - 53120 - GORRON

bocage.mayennais@wanadoo.fr
www.cc-bocagemayennais.fr

HABITAT

Agence nationale de l'habitat Anah

Aides 2017 pour les travaux de rénovation énergétique des logements des propriétaires privés

J'éco-rénove j'économise
eco-renovons.gouv.fr
0 810 140 240

En améliorant l'efficacité énergétique de votre logement vous pouvez réaliser des économies sur vos factures d'énergie, améliorer le confort et augmenter la valeur patrimoniale de votre bien.
Des conseils gratuits sont à votre disposition pour vous aider à optimiser vos travaux, connaître les aides disponibles et constituer vos dossiers de financement.

☞ Vous souhaitez **vous renseigner sur les travaux performants**, les nouveaux matériaux, les travaux adaptés à votre logement : contacter l'**Espace Info Energie** au 0810 140 240 (prix d'un appel local).

☞ Vous souhaitez savoir si vous êtes éligibles aux **aides de l'ANAH** ou aux autres primes : contacter **SoliHa 53** au 02.43.91.19.91 du lundi au vendredi.

☞ Vous souhaitez connaître **les aides liées à la rénovation énergétique** : crédit d'impôt, éco-prêt à taux zéro pour les travaux, prêt à taux zéro pour l'achat d'une résidence principale dans l'ancien ; vous souhaitez avoir **un plan de financement** relatif aux travaux ou/et à une accession, gratuit, neutre et complet incluant les aides auxquelles vous pouvez prétendre : contactez l'**Agence départementale d'information sur le logement (ADIL)** au 02.43.69.57.00 / consulter www.adil53.org

☞ Vous souhaitez un **conseil sur l'intégration de votre projet dans l'environnement** et des conseils gratuits en architecture : contacter le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)** au 02.43.56.41.79

R.A.M DU BOCAGE (Relais assistantes maternelles)

Vous êtes parents ou futurs parents…
Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant (assistante maternelle, garde à domicile, accueil collectif …),
Vous employez ou allez employer une assistante maternelle ou une garde à domicile et vous souhaitez connaître les démarches à effectuer,
Vous souhaitez connaître les différentes aides (CAF, MSA) relatives au mode de garde choisi,
Vous êtes assistante maternelle ou vous êtes intéressée par le métier…
Vous vous interrogez sur le métier d'assistant maternel,
Vous souhaitez connaître vos droits et devoirs en tant que salariée,
Vous souhaitez évoluer dans votre profession
Vous êtes garde à domicile ou intéressé par le métier…
Vous souhaitez vous faire connaître auprès des parents,
Vous souhaitez connaître vos droits et vos devoirs en tant que garde d'enfants à domicile

Le RAM du Bocage est un service d'informations
au service des parents, des professionnels de la petite enfance
Stéphanie vous accueille le lundi, mardi, jeudi de 14h à 17h30 (principalement sur R.V. par téléphone ou mail)

Le RAM du Bocage est un service d'échanges et de rencontres
au service des professionnels de la petite enfance (Assistants maternels, garde à domicile).
Stéphanie et Lucie vous accueillent lors des matinées rencontre-éveil le mardi, jeudi et vendredi matin entre 9h30 et 11h30 sur différentes communes de la CCBM. Un programme est envoyé aux assistantes maternelles. (Pour les gardes à domicile, n'hésitez pas à demander le programme auprès du RAM)

RAM du Bocage – Communauté de Communes du Bocage Mayennais 1 Grande Rue - 53120 GORRON
Stéphanie VANNIER - 02.43.08.77.61 ou 06.16.52.63.25 - ram@cc-bocagemayennais.fr

Service aux personnes

Dans le cadre de l'exercice des compétences de la C.C.B.M., il a été mis en place la commission « SERVICE AUX PERSONNES »

- ***Les missions de la Commission « Service aux personnes »***

- Apporter un soutien financier aux A.D.M.R. œuvrant sur tout le territoire de la C.C.B.M.;
- Mettre en place un programme d'animation appelé « Séniors Loisirs » (3 parutions dans l'année) ;
- Gérer et coordonner la commission visiteur bénévole.
-

Commission Visiteur bénévole :

- ***POURQUOI UNE CELLULE DE VEILLE ?***

Notre projet a pour but de permettre d'apporter, avec l'aide de « visiteurs bénévoles » du réconfort aux personnes, une présence pour rompre la solitude et aussi l'isolement des personnes âgées, seules ou souffrantes

- ***QUI SONT-ILS ?***

Des bénévoles, disponibles, qui acceptent de partager un peu de leur temps auprès des personnes en situation d'isolement.

- ***LEUR ROLE ?***

- Participer à la lutte contre l'isolement (par des discussions, de la lecture…) ;
- Favoriser le lien social par des visites ;
- Répondre à une demande d'aide ponctuelle ;
- Recenser leurs besoins.

Un visiteur n'est pas : une aide-ménagère ou médicale, un travailleur social, médical ou médico-social.

- ***MISE EN PLACE***

En lien avec les C.C.A.S., il est proposé dans chaque commune de former un groupe de personnes qui acceptent d'être « VISITEURS BENEVOLES »

Contact CCBM - Lucie DESECHALLIERS - 02.43.08.16.11 ou Auprès de votre Mairie

Vous pouvez aussi sauver des vies en donnant votre sang

Aujourd'hui, nous partageons notre voiture, notre appartement, nos photos *via* les réseaux sociaux… Pourquoi ne partagerions-nous pas **notre pouvoir en donnant notre sang ?**

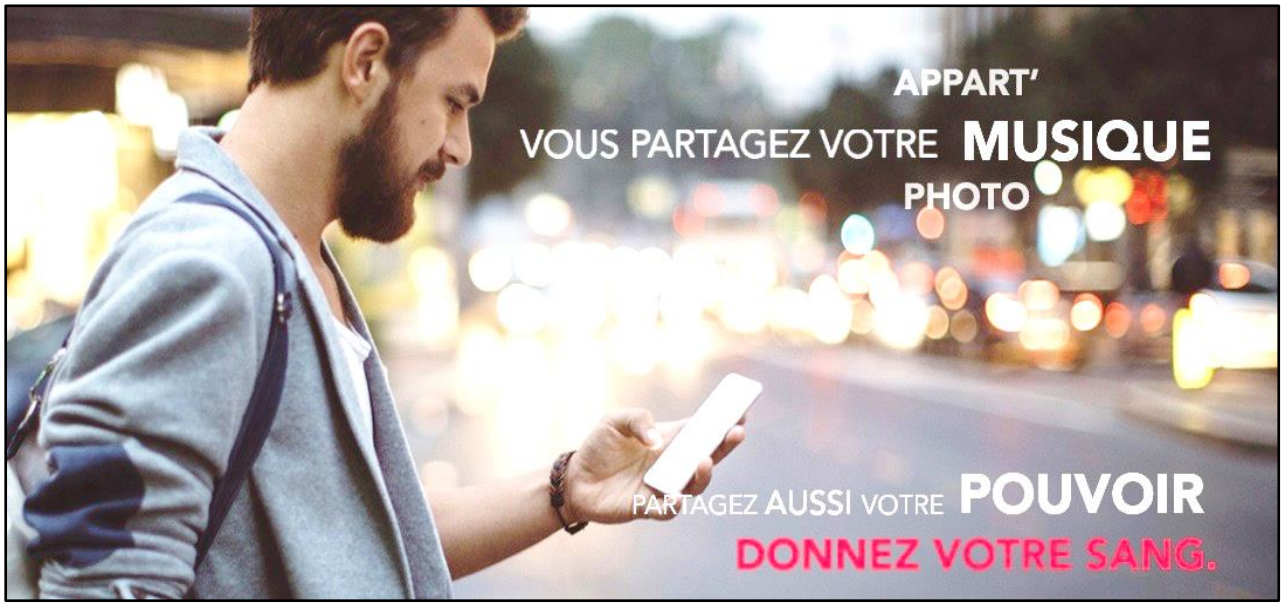

L' 'EFS et ses 10 000 collaborateurs souhaitent inciter les Français à participer à l'expérience donneur, et à rejoindre l'économie du partage. Donner son sang dans l'une de nos 129 maisons du don ou collectes mobiles, c'est partager son pouvoir, et transformer le don en vie.

Vous avez 18 ans, vous êtes majeur(e), vous avez **le droit de voter**, **passer votre permis de conduire, vous êtes libre de faire vos premiers choix**, **vous pouvez aussi sauver des vies en venant offrir votre sang.** De nombreux points de collectes sont à votre disposition, vous pouvez les retrouver en téléchargeant l'application -Don de Sang- sur votre mobile

Vous pesez au moins 50 kilos, Vous avez entre 18 et 70 ans,

N'hésitez pas, venez offrir bénévolement un peu de votre sang.

Une équipe de médecins et d'infirmier(e)s, accompagnée de volontaires de ADSB d'Ambrières-les-Vallées sera très heureuse de vous accueillir lors des prochaines collectes qui auront lieu pour l'année 2017 aux dates suivantes :

Mardi 07 février	**Jeudi 06 avril**	**Mardi 04 juillet**	**Mardi 05 septembre**	**Jeudi 09 novembre**

Se munir de sa carte d'identité

La maison du don, une autre alternative pour donner.

Sur Rendez vous :**Tel :02 43 66 90 00 du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00**

Chacun peut être acteur du don de sang en sensibilisant son entourage et en incitant ses proches à donner leur sang.

Fêtes et Manifestations 2017

Vendredi 13 Janvier 2017	**Vœux à la Salle des Loisirs**	**Municipalité - Chantrigné**
Vendredi 27 Janvier 2017	**Soirée Théâtre**	**L'Esperluette des Vallées**
Samedi 28 Janvier 2017	**Soirée Théâtre**	**L'Esperluette des Vallées**
Dimanche 29 Janvier 2017	**Soirée Théâtre**	**L'Esperluette des Vallées**
Vendredi 3 Février 2017	**Soirée Théâtre**	**L'Esperluette des Vallées**
Dimanche 5 Février 2017	**Soirée Théâtre**	**L'Esperluette des Vallées**
	Salle des Loisirs - Chantrigné	
Samedi 25 Février 2017	**Soirée Choucroute**	**USC Section Foot**
	Salle des Loisirs - Chantrigné	
Samedi 4 Mars 2017	**Soirée Théâtre**	**Les 3 Rivières**
Dimanche 5 Mars 2017	**Soirée Théâtre**	**Les 3 Rivières**
Vendredi 17 Mars 2017	**Soirée Théâtre**	**Les 3 Rivières**
Samedi 18 Mars 2017	**Soirée Théâtre**	**Les 3 Rivières**
Vendredi 26 Mai 2017	**Assemblée générale – Buffet**	**USC Section Foot**
	Salle des Loisirs	
Samedi 3 Juin 2017	**Boucles de la Mayenne**	**Animation Comité des Fêtes**
	Départ Etape	
Dimanche 4 Juin 2017	**Défilé de Vieux Tracteurs**	**Comité des Fêtes**
	Terrain des Sports - Chantrigné	
Dimanche 11 Juin 2017	**Vide-grenier**	**A.P.E**
	Terrain des Sports - Chantrigné	
Dimanche 2 Juillet 2017	**Tournoi Corpo – Méchoui**	**USC Section Foot**
	Terrain des Sports - Chantrigné	
Mardi 15 Août 2017	**Concours de Boules au profit de la lutte contre la Mucoviscidose**	**Associations locales**
	Terrain de boules – Salle des Loisirs – Chantrigné	
Dimanche 27 Août 2017	**Repas champêtre**	**Comité des Fêtes**
	Terrain des Sports - Chantrigné	
Dimanche 1er Octobre 2017	**Déjeuner Moules/Frites**	**A.P.E**
	Salle des Loisirs - Chantrigné	
Jeudi 19 Octobre 2017	**Repas des Aînés**	**Service Action sociale**
	Salle des Loisirs - Chantrigné	